



## Caractéristiques

- Valeur mobilière indexée sur un indice.
- Une cotation en continu et une liquidité assurée<sup>1</sup>.
- Deux bornes fixées à l'émission : une Borne Haute et une Borne Basse.
- Principe : une valeur de remboursement maximum connue à l'avance (200 euros par exemple), correspondant à l'écart entre les deux bornes (200 points dans cet exemple). Si le sous-jacent termine au-dessus de la Borne Haute à l'échéance, le Certificat est remboursé au montant maximum de remboursement.
- Profil de gain supérieur à celui de l'achat en direct du sous-jacent.
- Profil de risque supérieur à celui de l'achat en direct du sous-jacent.
- Pas de garantie en capital.
- Horizon de placement : de quelques jours à plusieurs mois.
- Aucun droit d'entrée ni de sortie.
- Pas de frais de gestion.

<sup>1</sup> dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

## Contactez-nous

- Nos experts vous conseillent au

**N° Vert 0 800 235 000**

- Tous les cours en temps réel

**N° Azur 0 810 321 000**

- Site Internet

[www.produitsdebourse.bnpparibas.fr](http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr)

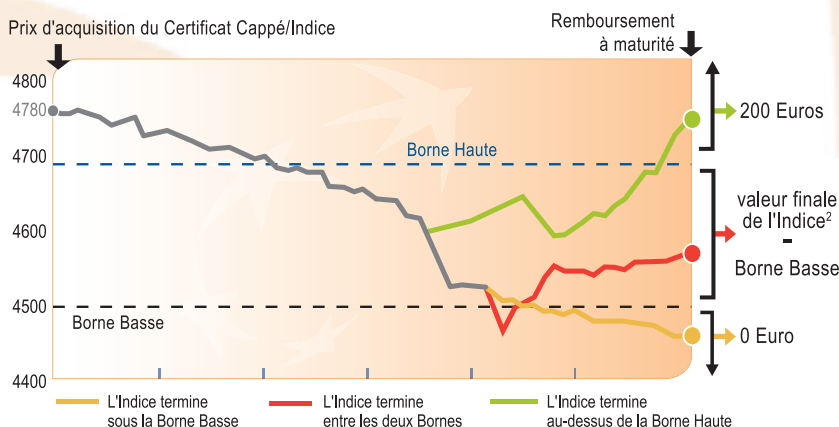
## DYNAMISEZ VOTRE PORTEFEUILLE !

Les Certificats Cappés et Cappés+ sont des produits de levier permettant de générer une performance potentiellement supérieure à celle du sous-jacent (CAC 40), dans un contexte de stabilité, de hausse, voire de baisse modérée de celui-ci.

## Illustration

Un investisseur décide d'investir sur un Certificat Cappé d'échéance 12 mois et cotant 142 euros pour un CAC 40 à 4780 points. Ce Certificat, de parité 1 (Borne Basse à 4500 points et Borne Haute à 4700 points) offre un maximum de remboursement de 200 euros à l'échéance si le CAC clôture<sup>2</sup> au-dessus des 4700 points, soit une performance du Certificat de 40,8% si l'indice progresse, stagne ou ne baisse pas de plus de 1,67%.

### ■ Profil de remboursement d'un Certificat Cappé à l'échéance



Graphique à caractère uniquement informatif.

### A l'échéance, trois scénarii possibles :

- Le CAC 40 clôture<sup>2</sup> au-dessus des 4700 points (Borne Haute) : l'investisseur reçoit le montant maximum de remboursement (200 euros).
- Le CAC 40 clôture<sup>2</sup> entre les deux bornes : le Certificat est remboursé de la différence entre le niveau final de l'indice et la Borne Basse.
- Le CAC 40 clôture<sup>2</sup> sous les 4500 points (Borne Basse) : la valeur de remboursement du Certificat est nulle et l'investisseur perd l'intégralité de son investissement.

## Particularités du Certificat Cappé+

- Le Certificat Cappé+ est remboursé au montant maximum de remboursement (200 euros) dans deux configurations : non seulement si l'indice termine au-dessus de la Borne Haute (idem Cappé) mais aussi s'il termine entre les deux bornes dès lors qu'il n'a jamais touché la Borne Basse en cours de vie. Le Certificat Cappé+ offre donc une marge de sécurité supplémentaire par rapport au Certificat Cappé de bornes équivalentes.
- Si la Borne Basse est touchée en cours de vie, le Certificat Cappé+ se comporte alors comme un Certificat Cappé. Si l'indice termine à l'échéance en dessous de la Borne Basse, le Certificat n'a plus de valeur de remboursement.

## Avantages & Inconvénients

### ■ Avantages

- Les Certificats Cappés et Cappés+ offrent la possibilité de générer une **performance significative**, dans un contexte de marché stable ou modérément haussier.
- Dès la souscription, l'investisseur connaît la **plus-value potentielle maximale** qu'il peut obtenir à l'échéance.
- Les Certificats Cappés et Cappés+ allient **simplicité et transparence** : valorisés en continu, ils peuvent être achetés et vendus en Bourse aussi simplement qu'une action, à tout moment pendant leur période de cotation<sup>1</sup>.
- Le Certificat Cappé+ offre une **double opportunité** d'obtenir le montant maximum de remboursement.

### ■ Inconvénients

- Le **profil de risque** est à priori supérieur à un investissement direct sur le sous-jacent.
- Les Certificats Cappés et Cappés+ n'offrent **pas de garantie en capital**.
- L'investisseur perd l'intégralité de son investissement si le sous-jacent termine sous la Borne Basse à l'échéance.
- La performance des Certificats est cappée, c'est à dire qu'elle est **plafonnée à la hausse**, à un niveau défini à l'émission.

<sup>2</sup> Cours de compensation du contrat Future de l'indice si la date d'échéance correspond à un jour d'expiration du contrat Future ou bien Cours de clôture de l'indice à la date d'échéance si celle-ci ne correspond pas à un jour de compensation du contrat Future.

## Stratégies

Le choix d'un Certificat Cappé ou Cappé+ dépend des anticipations de l'investisseur sur l'indice et du niveau de risque qu'il souhaite prendre.

*Exemples de Certificats de maturité 6 mois pour un CAC 40 à 4780 points :*

	Certificat sur le CAC 40	Cours du Certificat	Borne Basse	Borne Haute	Remboursement maximum
①	<b>Cappé</b> 4800 - 5000	65 euros	4800	5000	200 euros (+207,70%)
②	<b>Cappé+</b> 4400 - 4600	145 euros	4400	4600	200 euros (+37,90%)

### ① Dans une stratégie offensive :

- L'investisseur se positionnera sur un **Certificat Cappé** dont la Borne Haute est située au-dessus du niveau du sous-jacent comme le Cappé 4800/5000.
- Ce placement spéculatif offre un potentiel de gain important de **+207,70%** à maturité, si le CAC 40 clôture<sup>2</sup> au-dessus des 5000 points (correspondant à une hausse minimum de l'indice de **4,60%** à l'échéance).

### ② Dans une stratégie défensive :

- L'investisseur privilégiera un **Certificat Cappé+** dont la Borne Haute est en dessous du niveau du sous-jacent comme le Cappé+ 4400/4600 qui offre le montant maximum de remboursement de **200 euros** à maturité (rendement de **+37,9%**) si l'indice ne touche pas les 4400 points d'ici à l'échéance (correspondant à une baisse maximum de **7,95%**).
- Si le CAC 40 touche les 4400 points en cours de vie, le Certificat Cappé+ se comporte alors comme un Cappé « classique ». Il faudra alors que l'indice clôture<sup>2</sup> au-dessus des 4600 points pour bénéficier du montant maximum de remboursement.
- Si le CAC 40 clôture<sup>2</sup> en-dessous de 4400 points à l'échéance, le Certificat n'a aucune valeur de remboursement.

### Avertissement

Les certificats s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. En raison de leur nature, les certificats peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, dans certaines circonstances, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant investi. BNP Paribas attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le prospectus de base visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les supports d'information (Prospectus de Base visé par l'AMF n°08-0207 du 30 septembre 2008, ses Suppléments ainsi que les Conditions Définitives relatives à chaque émission de certificats) sont consultables sur le site internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) ou de l'émetteur (<http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr>) ; ils sont également disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants et Certificats, 20 Boulevard des Italiens, 75009 Paris.